

Portail Recours– Supprimer les mots de passe enregistrés

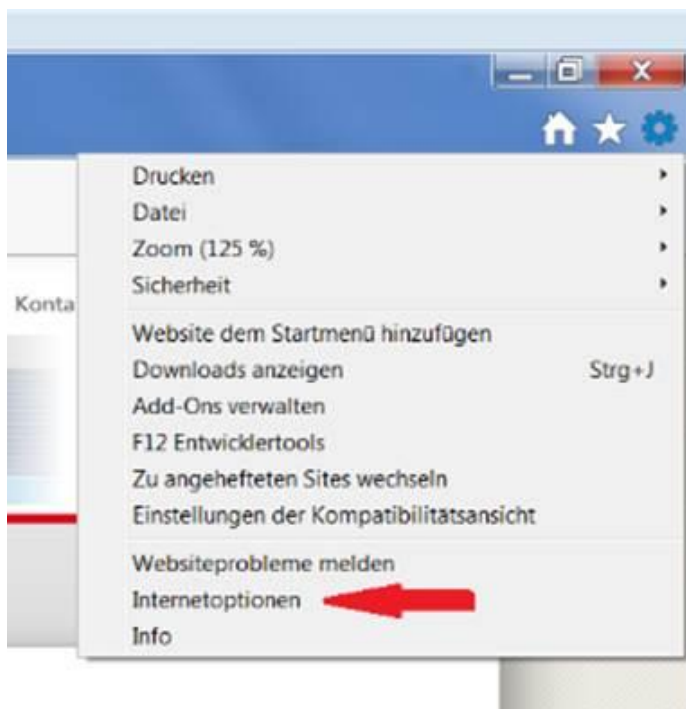
Avant de changer de mot de passe, il faut supprimer les mots de passe déjà enregistrés. En cas de problèmes, les utilisateurs peuvent recourir à la procédure suivante.

Démarches

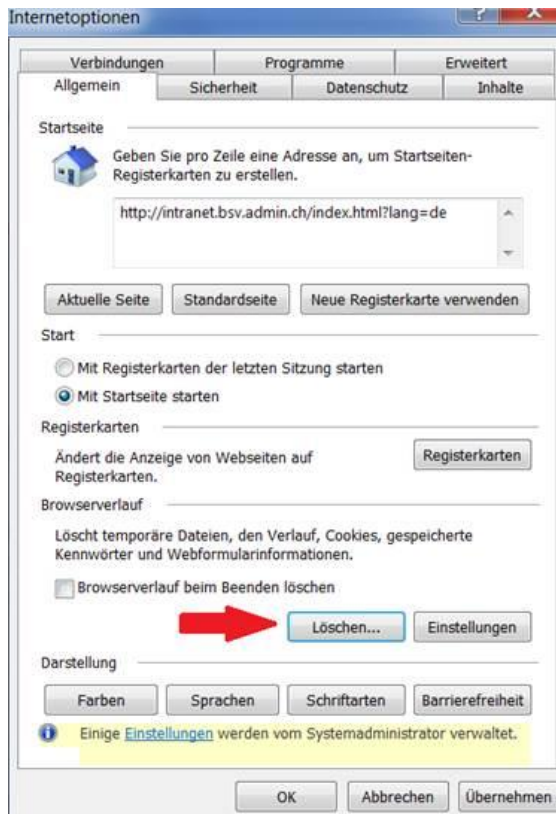
1. Ouvrir Internet Explorer  et sélectionnez la rubrique „Outils“



2. Cliquer sur “Options Internet”.



3. Dans la nouvelle fenêtre, choisissez l'option « Supprimer».



4. Dans la dernière fenêtre qui s'est ouverte, sélectionner les rubriques « Cookies », « Données de formulaires » et « Mots de passe » et cliquer sur « Supprimer ».

